

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 mars 2020

D'URGENCE POUR FAIRE FACE À L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19 - (N° 2762)

Retiré

AMENDEMENT

N ° CL98

présenté par

M. El Guerrab, M. Charles de Courson, M. Pancher et M. Pupponi

ARTICLE 3

Compléter l'alinéa 3 par la phrase suivante :

« Il traite également de la possibilité d'organiser le vote exclusivement par internet. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le vote lors des élections consulaires peut être organisé sur internet, dans ces conditions particulières de virus, il serait intéressant d'étudier la faisabilité d'un vote exclusivement sur internet.